



**Communiqué de presse**  
Pour diffusion immédiate

### **La cinquième phase d'aménagement de la rivière Osgood est complétée**

**Saint-Jacques-de-Leeds, le 23 décembre 2016** – La cinquième phase du projet d'aménagement et de mise en valeur du bassin versant de la rivière Osgood, évalué à près de 350 000\$, est maintenant complétée à Saint-Jacques-de-Leeds. Réalisé par le Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC), ce projet a pour objectif d'améliorer la qualité de l'habitat de l'omble de fontaine – ou truite mouchetée – une espèce indigène d'intérêt pour la pêche sportive.

Au final, ce sont **57** aménagements, soit **26** seuils, **2** déflecteurs doubles, **22** déflecteurs simples et **7** abris sous berge qui sont présents dans le ruisseau Craig et la portion centre et aval de la rivière Osgood. Les seuils fournissent autant de fosses de séjour pour les ombles de fontaine tandis que les déflecteurs doubles concentrent l'écoulement de l'eau et permettent de créer des fosses de moindre profondeur. Les déflecteurs simples permettent de freiner l'érosion et creuser une fosse stable et durable. À l'aval de ces aménagements, des groupements de blocs rocheux sont agencés afin de maximiser l'utilisation de l'espace et fournir des abris aux ombles de fontaine. De plus, des abris sous berges, qui servent de protection au poisson, ont été ajoutés à certains lieux clés. L'ensemble de ces aménagements permet de réunir toutes les conditions nécessaires au cycle de vie de l'espèce, soit des zones de fraie, d'alimentation ainsi que de protection.

« Encore une fois, plusieurs intervenants et partenaires ont mis leurs ressources en commun afin de compléter une 5<sup>e</sup> phase d'aménagement de la rivière Osgood. Améliorer la qualité de l'habitat du poisson, permettre l'accès à la rivière et redonner le goût à la pratique de la pêche récréative : voilà des objectifs porteurs pour la réalisation du projet et pour la communauté qui en profitera par la suite. Je suis très heureux de constater les résultats du réaménagement de la rivière Osgood. Il s'agit d'une excellente occasion de redonner à la rivière ses lettres de noblesse. À nous maintenant de profiter de cette richesse de la meilleure façon », a expliqué le député Laurent Lessard.

Pour M. Gilles Brochu, président du GROBEC, « réaliser des aménagements durables pour l'habitat et la reproduction du poisson fait partie intégrante du plan directeur de l'eau. La réalisation de cette cinquième phase d'aménagement est un bel exemple de mise en valeur des cours d'eau et des habitats fauniques au bénéfice de l'environnement et du milieu. ». Pour M. Brochu, « les connaissances et l'expertise acquises au fil des années est mise à la disposition de tous les intervenants des autres plans d'eau afin de permettre une diversité des usages et assurer une cohabitation harmonieuse entre ceux-ci. »



**GROUPE DE CONCERTATION DES BASSINS  
VERSANTS DE LA ZONE BÉCANCOUR**

---

M. Camille David, maire de Saint-Jacques-de-Leeds, précise : « je continue d'être impressionné par les nombreuses répercussions sociales et économiques que cette mise en valeur apporte au milieu non seulement local, mais également régional et bien au-delà. Une nouvelle culture prend place. Cette phase encore une fois réussie ne fait qu'ouvrir sur de nouvelles possibilités d'enrichissement pour tous. »

Le GROBEC tient à remercier les partenaires ayant rendu possible cette réalisation, soit : Pêches et Océans Canada via le Programme de partenariats relatifs à la conservation des pêches récréatives, la Fondation de la faune du Québec, le Groupement agro-forestier Lotbinière-Mégantic inc., la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, la MRC des Appalaches, la Caisse Desjardins de la Région de Thetford, Héritage faune, le Regroupement des chasseurs et pêcheurs des Appalaches, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), Excavation Rick Macrae, Excavation Coulombe inc., la Jardinerie du Canton, l'ingénieur Miroslav Chum, ainsi que des propriétaires riverains.

Rappelons que le GROBEC est un organisme sans but lucratif ayant pour mandat de mettre en place la gestion intégrée de l'eau sur le territoire des bassins versants de la zone Bécancour. L'OBV est officiellement reconnu dans la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection. En concertation avec les acteurs de l'eau, l'organisme élabore un Plan directeur de l'eau et assure le suivi de sa mise en œuvre.

- 30 -

**Pour information :**

Catherine Blais, chargée de projets PDE

Téléphone : 819 980-8038, poste 204

Courriel : [catherine.blais@grobec.org](mailto:catherine.blais@grobec.org)